

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LES CHATELAINES

PROGRAMME DES ACTIVITES 2024 - 2025

Dans le cadre de l'UNSS, les professeurs d'EPS proposent pour l'année scolaire 2024-2025 les activités suivantes :

ACTIVITÉS / Professeur	Groupes	JOURS	HEURES	NIVEAUX
BADMINTON M. DUBOIS	Mixte	Mercredi	16h15 à 17h30	4e et 3e
BADMINTON M DUBOIS	Mixte	Mercredi	14h45 à 16h15	6e et 5e
HANDBALL M. GALISSANT	Mixte	Mercredi	13h15 à 14h45	4e et 3e
		Jeudi	17h15 à 19h	6e et 5e
TENNIS DE TABLE Mme GUFFROY	Mixte	Mercredi	13h00 à 14h30	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3e
VOLLEY-BALL Mme GUFFROY	Mixte	Mardi	17h15 à 18h45	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3e
GYMNASTIQUE Mme DUMONT M LEROUX	Filles	Mercredi	13h15 à 14h45 ou 14h30 à 16h selon niveau	6 ^e , 5 ^e , 4e, 3e
		Jeudi	17h30 à 19h	

* Les inscriptions à l'AS se feront au forum des associations le 7 septembre de 10h à 13h ou lors des premiers entraînements dans la limite des places disponibles

• Pour s'inscrire, il faudra fournir :

✓ Une fiche d'inscription (autorisation parentale)

Comment régler ?

- avec votre compte PASS + qui permet à tous les élèves de bénéficier d'une aide financière pour les activités sportives et extrascolaires de 80 euros / 100 euros pour les élèves boursiers: « PASS HAUTS DE SEINE YVELINES » Conseil Départemental)

- en chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège

- en espèces

• Toutes les A.S. démarreront la semaine du **16 SEPTEMBRE 2021**, n'hésitez pas à venir tester les activités pour faire votre choix ensuite.

• Pour l'AS gym, le cours du **Mercredi 11 Septembre** sera dédié à la constitution des groupes de niveau

• Les élèves qui désirent pratiquer plusieurs activités pourront s'inscrire dans plusieurs disciplines sportives dans la mesure où les horaires des entraînements et des compétitions le permettront (ils ne paieront qu'une cotisation).

GOODIES :

Des modèles filles et garçons pour les tee-shirts seront disponibles à l'essai lors des 1ers entraînements.

• **Les compétitions se dérouleront le mercredi après-midi** dans le cadre d'un calendrier distribué à chacun.

Exceptionnellement, elles pourront avoir lieu toute la journée pour certaines activités (une information sera alors diffusée).

Nous rappelons que l'adhésion à l'Association Sportive du Collège engage l'élève à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions. Des absences répétées, non motivées, une attitude non conforme à celle

attendue d'un membre associatif, pourront entraîner son exclusion.

Toute absence aux entraînements ou aux compétitions devra être justifiée auprès du professeur de l'activité (responsabilité de l'enseignant) par un mot des parents. En cas d'abandon de l'activité, nous demandons qu'un courrier soit adressé au professeur.

Nous vous attendons nombreux !

Les professeurs d'EPS du Collège